



Action de Formation

GESTION DES CHIENS DIFFICILES EN REFUGE

Niveau 1

Cette formation a pour but d'apporter des compétences solides aux agents animaliers en collectivité canine (pension, refuge, fourrière) afin de permettre une meilleure prise en charge des chiens dits « difficiles ».

▪ **Public visé :**

Cette formation concerne les agents animaliers salariés. Elle peut également s'adresser aux éducateurs canins professionnels et aux bénévoles de refuge très investis dans la prise en charge des chiens difficiles.

▪ **Objectifs pédagogiques et compétences visées :**

1/ Identifier les profils canins à risque à travers l'observation active et sécuriser ses interventions

2/ Adapter son comportement à l'animal pour préserver sa sécurité

3/ Développer les outils du savoir-être pour faciliter la coopération du chien anxieux, peureux, excitable, impulsif, irritable

4/ Réaliser des aménagements personnalisés pour améliorer le bien-être des chiens difficiles

▪ **Niveau requis :** Expérience professionnelle en refuge ou expérience en éducation canine positive

▪ **Effectif :** Cette formation est prévue pour un effectif de 8 participants.

▪ **Nombre d'heures de formation & horaires :**

✓ 21 h soit 3 journées de formation

✓ 9h-17h (les horaires sont à confirmer en fonction des contraintes du refuge)



▪ Déroulement :

2 semaines avant la date du début de la formation, une convocation écrite est envoyée à chaque participant accompagnée du support de formation en version dématérialisée.

○ Jour 1

- Introduction
- Présentation des animaux travaillés durant l'action de formation
- La sécurité des personnes et des animaux dans le cadre d'un refuge
- Observation des signaux faibles indicateurs de confort et d'inconfort
- Ateliers pratiques : observer les comportements fins et initier une interaction positive. Repérer la dangerosité potentielle

○ Jour 2 :

- Créer la coopération : outils méthodologiques
- Utiliser la friandise suivant l'objectif visé : Plaisir, Polariser, Pacifier, Performer
- Gestion sécuritaire des différents contextes
- Ateliers pratiques dans les situations de manipulations, nourrissage, transferts, promenades, soins et toilettage

○ Jour 3 :

- Amélioration du bien-être du chien difficile hébergé en collectivité : Adapter les activités et les aménagements en fonction de l'individu et des contraintes de la collectivité
- Création d'un parcours d'enrichissements
- Ateliers autour de l'olfaction et de la relation
- Conclusion et bilan de la formation

▪ Modalités pédagogiques :

Formation présentielle animée par un formateur Educateur canin DE & Comportementaliste possédant 3 années minimum d'expérience de terrain.

La démarche pédagogique est interactive et favorise l'acquisition de savoir-faire.

Apports méthodologiques et pratiques avec différents profils de chiens

Les stagiaires travaillent également en binôme ou demi-groupe, encadrés par le formateur.



▪ Moyens pédagogiques :

○ Moyens pédagogiques prévus par Animal University :

- ✓ Ordinateur portable avec présentation PowerPoint

○ Moyens logistiques prévus par le Refuge :

- ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique, des terrains de pratique accessibles et permettant le travail en groupe, les récompenses alimentaires pour les chiens.

○ Matériel à prévoir par les participants :

- ✓ Matériel de prise de note, des vêtements adaptés à la pratique (pantalon et chaussures fermées obligatoires).

▪ Tarifs : Sur devis suivant la commande

▪ Modalités d'évaluations :

- Un questionnaire amont permet d'identifier l'expérience et les besoins particuliers de l'apprenant
- L'évaluation des acquisitions de chaque stagiaire se fait à travers :
 - Les travaux pratiques proposés sur l'ensemble de la formation
 - Un retour oral individualisé après chaque exercice pratique
 - Une grille d'évaluation sur les compétences acquises est remise à la fin de la formation
- Un questionnaire de satisfaction est rempli par chaque participant à la fin de la formation

A l'issue de la formation, chaque candidat reçoit de l'organisme de formation habilité :

- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail
- Une feuille d'émargement et d'attestation de présence

Contactez votre interlocuteur privilégié :

eleonore@animal-university.fr